



## Déclaration liminaire

### CTREA Occitanie du 18 Juin 2020

Le ministère de l'agriculture s'est pleinement inscrit dans la politique d'austérité budgétaire avec des lois de finances et un plan pluriannuel qui conduisent à la suppression d'emplois dans l'enseignement agricole public avec en ligne de mire CAP 2022. Cette année encore cela se traduit par la suppression de 35 emplois. Pour la région Occitanie, le solde des variations de postes est négatif et représenterait l'équivalent de 12 postes alors que les lycées publics de la région ont enregistré une augmentation des effectifs à la RS 2019. Ce sont bien souvent nos collègues contractuel.les qui font les frais de ces suppressions, les un.es perdant leur emploi, les autres voyant la quotité de leur contrat réduite. La politique du rouleau compresseur est donc toujours à l'œuvre et continue ses méfaits. La suppression de 4,3 postes d'assistant.es d'éducation est annoncée à la rentrée au mépris des besoins et des spécificités de chaque EPL. Cette gestion est totalement incompréhensible puisque les crédits votés sont en augmentation...En réponse aux multiples demandes d'éclaircissement notre autorité académique nous a communiqué des explications floues. Nous le déplorons tout comme l'absence de lisibilité et de fiabilité des documents préparatoires transmis.

Selon les dires du ministre de l'agriculture, le confinement a entraîné une perte évaluée à ce jour à une centaine de millions d'euros qui risque de mettre en péril des emplois dans les exploitations agricoles et dans les CFPPA.

En effet, un grand nombre de formations courtes n'ont pas pu être mises en place dans les CFPPA or cette année bon nombre de centres avaient été déjà fragilisés par la baisse des bons de commande de la Région. Sans oublier l'impact de la concurrence par les organismes privés, accentué par la mise en application de la loi «pour la liberté de choisir son avenir professionnel».

Cette crise risque d'avoir un impact négatif sur les recrutements et l'attractivité des lycées agricoles. Le risque est bien d'opposer les lycées attractifs et ceux qui sont en difficulté.

Un plan d'urgence pour organiser l'EAP pendant et après la COVID 19 et pour lutter contre les inégalités qui se sont aggravées pendant la pandémie, paraît indispensable.

L'année scolaire 2020/2021 ne ressemblera pas aux autres. Elle devra prendre en compte les décrocheur.ses, la consolidation et la réappropriation des enseignements réalisés à distance... Les remises à niveau devront se faire pour l'ensemble des apprenant.es. L'école devra être un lieu de resocialisation. Pour cela, il est nécessaire de mettre en œuvre un plan de reprise pédagogique qui ne peut se satisfaire de l'augmentation des enveloppes d'heures supplémentaires.

Pour que les lycées agricoles publics répondent aux exigences de la population en termes de méthode de production agricole et de consommation prenant en compte l'impératif de justice sociale et écologique, il est essentiel de planifier les besoins et prévoir les moyens nécessaires au programme "enseigner à produire autrement".

Cette rentrée 2020 en "mode dégradé" illustre une fois de plus le désengagement progressif de l'état. La gestion au fil de l'eau des moyens voulue par notre autorité académique crée un climat anxiogène et constitue un facteur de risques psycho-sociaux.

Nous condamnons

- la suppression de postes budgétaires, d'agent.es contractuel.les et d'assistant.es d'éducation
- la sinistre gestion comptable des moyens qui met en concurrence les établissements
- la dérégulation des seuils qui constitue une attaque sans précédent contre la sécurité et la pédagogie (disparition des obligations de dédoublement, globalisation des horaires de DGH non affectés...)
- le sort qui serait réservé à l'accompagnement personnalisé dans la filière technologique comptabilisé avec une pondération de 0,5 dans la fiche de service des enseignant.es. Quel mépris affiché pour le travail accompli durant ces séances!

Pour compenser les conséquences négatives de la crise sanitaire nous demandons un réajustement de la Dotation Globale Horaire afin qu'un service public d'enseignement de qualité soit proposé aux apprenant.es. Cette année plus que jamais nous devons sortir de ce cadre de gestion excessivement rigide où la prévision d'effectifs sert de base de calcul à la DGH.

L'intersyndicale continue d'exiger une politique éducative ambitieuse au service de toutes et tous capable de relever les grands défis sociétaux de notre temps.

**Notre ministère doit urgemment changer de cap!**